



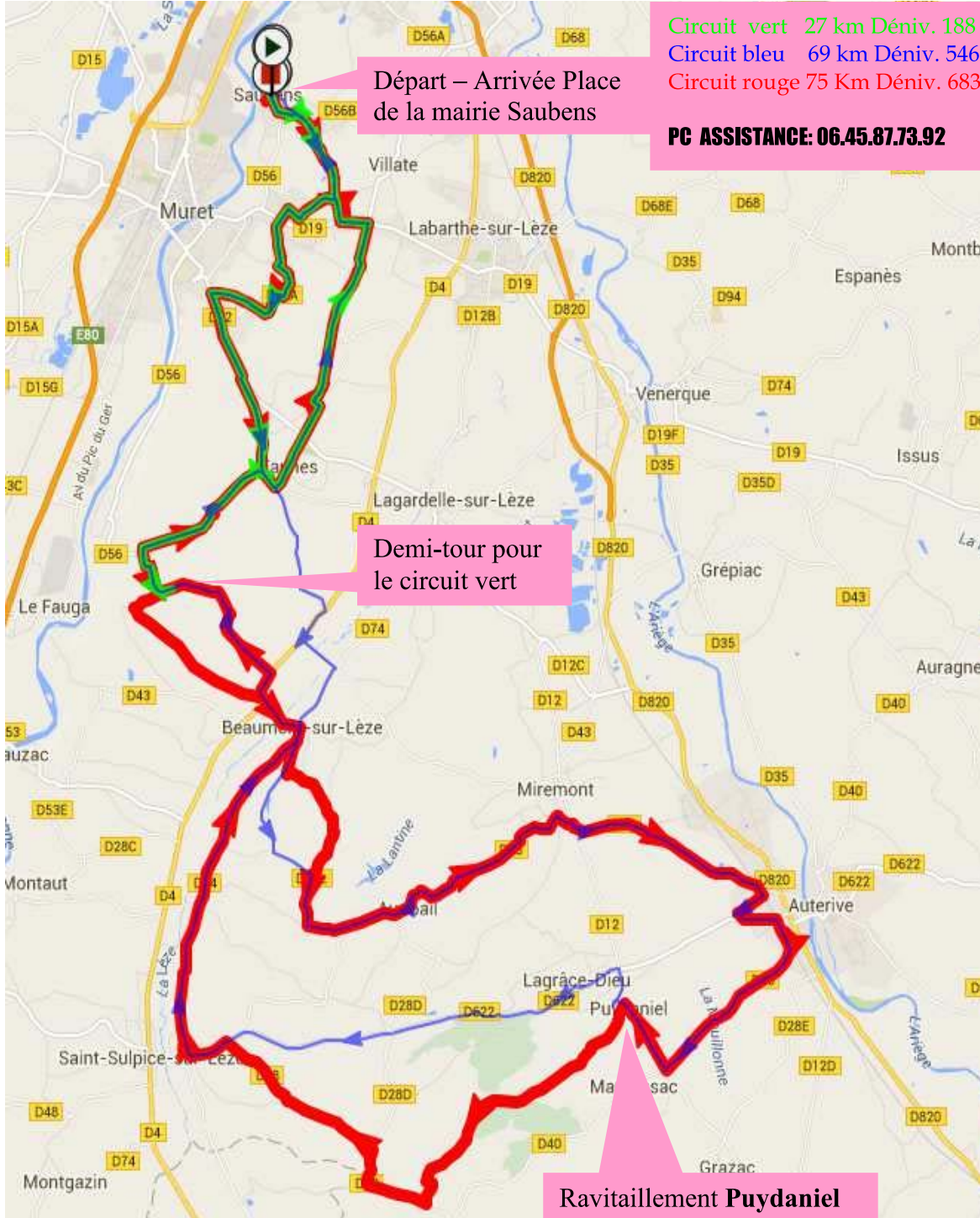
# LA RONDE SAUBENOISE

## 16 octobre 2016



Inscription à partir de **7H30 Salle des fêtes** (PLACE DE LA MAIRIE DE SAUBENS)

Licencié(e)s 2,5 euros – non licencié(e)s 6 euros



Circuit vert 27 km Déniv. 188 m n° openrunner 4076263  
 Circuit bleu 69 km Déniv. 546 m n° openrunner 5280618  
 Circuit rouge 75 Km Déniv. 683 m n° openrunner 5280619

**PC ASSISTANCE: 06.45.87.73.92**



**VERTICAL BIKE**

TOUT POUR LE VÉLO  
 Vente & Entretien  
 VTT - Route - Vélo Électrique - VTC - BMX  
 SOJANT - WIRET - LANCER - GANAX  
 TRENK - SCOLARDO - TIGER - LAMINAR  
 21000 Lézignan - 25, rue Pierre de Foix - 31600 Muret  
 Muret - 100, rue de la République - 31600 Muret  
 Tél : 05 34 47 69 12  
[www.verticalbike.fr](http://www.verticalbike.fr)

**LE FOURNIL SAUBENOIS**  
 Jean Baptiste et Florence PECH  
 BOULANGERIE - PATISSERIE  
 Mariages, Baptêmes, Traiteur  
 et tous types d'événements  
 10, rue de l'Église collégiale 31600 SAUBENS  
 tél: 05 61 56 79 42  
[jpech@yahoofr](http://jpech@yahoofr)

**L'atelier 66**  
 Coiffure mixte  
 8, rue des Echoppes 31600 SAUBENS  
 05 34 46 53 36

**Maestria**  
 PEINTURES & SYSTÈMES



**Ecole de danse**  
 Laurent Francon  
 05 34 46 58 43

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique



## REGLEMENT

\*\*\*\*\*

### Article 1

Cette randonnée est ouverte à tous, licenciés ou non à une fédération, membres d'un club ou individuels.

### Article 2

Les mineurs de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'une personne responsable ou munis d'une autorisation parentale.

### Article 3

Le port du casque est conseillé.

### Article 4

Cette randonnée n'étant pas une compétition, il ne sera en aucun cas tenu compte du temps mis à l'exécution du parcours. Les circuits étant ouverts à la circulation, chaque participant doit se conformer au code de la route. La responsabilité des incidents dont il serait victime ou auteur lui incomberait entièrement.

### Article 5

Le fait de s'inscrire à cette randonnée implique que le participant reconnaît être apte physiquement et qu'il a pris toutes les précautions médicales à ce sujet.

### Article 6

Les circuits sont fléchés au sol, lisez votre feuille de route avant le départ.

### Article 7

Le club organisateur décline toute responsabilité pour les dégâts matériels, vols y compris, ou corporels dont pourraient être victimes ou auteurs les participants.

### Article 8

Tout point de litige ne figurant pas au règlement sera tranché par les organisateurs.

### Article 9

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette randonnée si les conditions météorologiques s'avéraient trop défavorables à son bon déroulement.

### Article 10

Les groupes ne doivent pas dépasser 20 cyclistes et respecter un écart minimum entre eux.

### Article 11

Le fait de s'engager dans cette randonnée entraîne l'acceptation du présent règlement.

**LA PLUS GRANDE PRUDENCE EST TOUJOURS DE RIGUEUR**

**BONNE ROUTE**

**NUMEROS D'URGENCE**

**PC ASSISTANCE : 06 45 87 73 92**

**GENDARMERIE : 17**

**POMPIERS : 18 ou 112 SAMU : 15**

